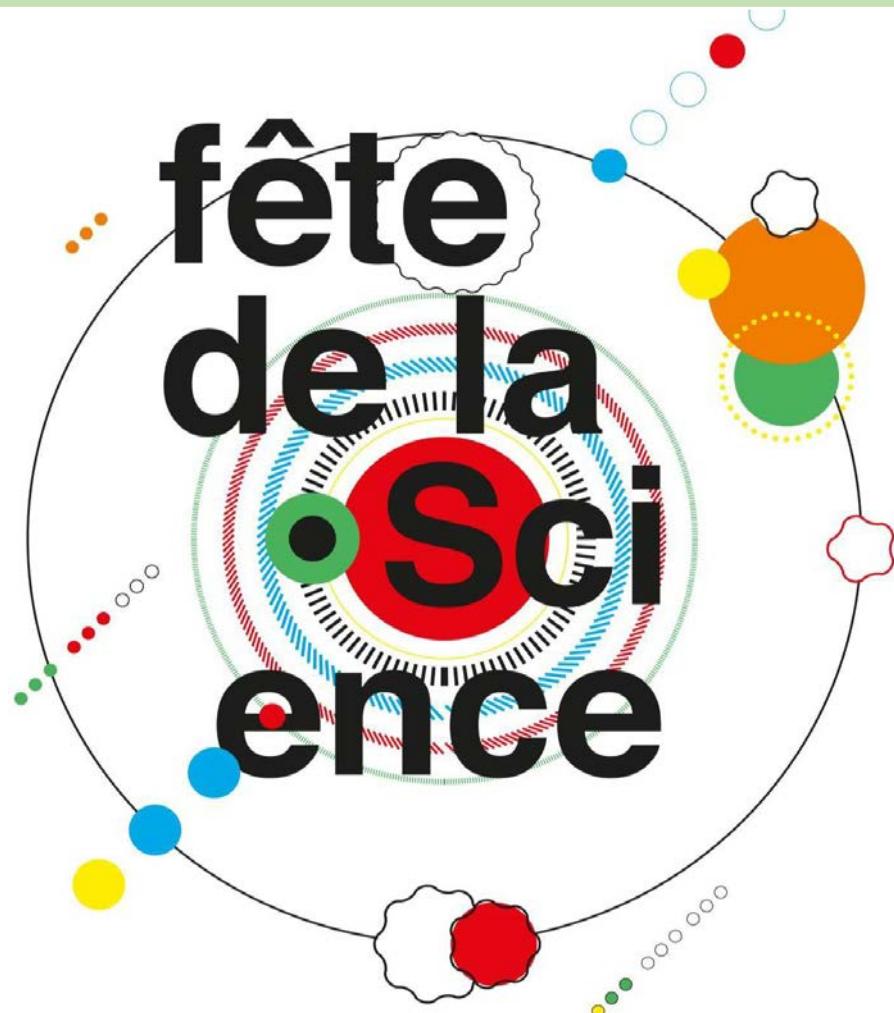


APPEL À PROJETS 2026 Hauts-de-France



**Guide d'accompagnement
des porteurs de projets
&
Règlement de l'appel à projets**

La 35e édition de la Fête de la science se déroulera **du 2 au 12 octobre 2026**.

Le thème est « **Saveurs savantes** »

Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures jusqu'au mercredi 6 mai (18h) 2026

- 1. Le dossier de candidature est à compléter en ligne : si vous n'avez pas participé ces dernières années à la Fête de la Science** veuillez d'abord saisir vos informations d'authentification à partir d'un lien unique que vous trouverez sur [la page de la coordination régionale sur le site national de la Fête de la science](#) et dans la communauté Fête de la science sur Echosciences Hauts-de-France.
- 2. Vous recevrez ensuite, directement sur votre boîte mail, un accès nominatif au dossier de candidature en ligne.** Celui-ci permettra de sauvegarder vos informations au fil de la saisie.
- 3. Si votre structure a déposé un dossier de candidature pour participer à aux deux dernières éditions, le référent identifié recevra un mail automatique** (contenant un lien de connexion unique pour déposer votre dossier de candidature). Attention : un seul mail automatique peut être envoyé par structure !

Coordination régionale

Ombelliscience

La Graineterie

12 rue Dijon

80000 Amiens

03 65 80 14 41

fetedelascience@ombelliscience.fr

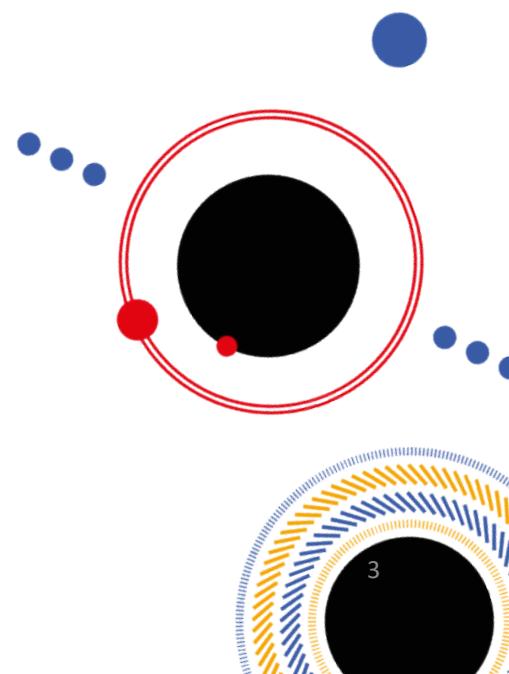
SOMMAIRE

I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.4
B. THEMATIQUE NATIONALE DE LA 35e EDITION	p.5
C. METTRE EN OEUVRE UNE ACTION	p.6
D. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET	p.7
E. COMMENT DEPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?	p.8,9

II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

A. OBTENIR LE LABEL « FETE DE LA SCIENCE » CRITERES DE LABELLISATION	p.10
B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE	p.11
C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE	p.12
D. CALENDRIER PREVISIONNEL 2026	p.12



I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

- Initiée et pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace
- Depuis 1991 : 35^e édition en 2026
- Tous les ans au mois d'octobre : du 2 au 12 octobre 2026
- 11 jours de manifestations gratuites
- Destinée à tous les publics
- Partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'international

Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se mobilisent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour la science, la technique et l'innovation.

Musées, centres de culture scientifique et technique, universités et écoles d'enseignement supérieur, organismes et laboratoires de recherche, centres d'innovation, bibliothèques et lieux culturels de proximité... de nombreux sites ouvrent leurs portes. Certains lieux éphémères sont créés pour la Fête de la science, permettant le regroupement de plusieurs activités.

OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux
- ✓ Favoriser le partage des savoirs entre chercheurs, chercheuses et citoyen.ne.s
- ✓ Valoriser le travail de la communauté scientifique
- ✓ Susciter des vocations chez les jeunes

De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels...

Des milliers d'événements sont proposés de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergure tels que les villages des sciences, les festivals, les parcours scientifiques, la Nuit de la science (événements se déroulant le 2 octobre).

VALEURS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

- ✓ Le PARTAGE des savoirs, des techniques et des innovations ;
- ✓ La CREATIVITE, l'exploration de la connaissance nécessite curiosité, persévérance et dépassement de soi ;
- ✓ La CONVIVIALITE qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance ;
- ✓ La RESPONSABILITE qui va de pair avec l'excellence, l'éthique et l'intégrité.

Dans la région des Hauts-de-France, l'Etat, la Région, le Conseil Régional et les collectivités territoriales sont impliqués dans la mise en œuvre de cet événement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de la culture et de la jeunesse pour une plus grande ouverture des sciences aux publics et notamment aux jeunes.

La coordination régionale de la Fête de la science en Hauts-de-France est confiée par l'Etat et la Région à l'association Ombelliscience.

A lire :

- [La charte de la Fête de la science sur le site national de la Fête de la science](#)
- [Le bilan de l'édition 2025 dans les Hauts-de-France](#) (découvrez la liste des porteurs de projet, la fréquentation...)

B. THEMATIQUE NATIONALE DE LA 35^e EDITION

Thématique 2026 : « Saveurs savantes »

Le thème de l'édition 2026 de la Fête de la science est « **Saveurs savantes** », l'occasion d'explorer les liens étroits entre sciences, cuisine, goût et alimentation.

L'année 2026 marque le centenaire de la création de l'étoile Michelin, symbole international de la gastronomie ainsi que le bicentenaire de la parution de l'ouvrage pionnier en la matière : *Physiologie du goût*, de Jean Anthelme Brillat-Savarin.

“Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es.” JA Brillat-Savarin

Publié deux mois avant le décès de Brillat-Savarin, *Physiologie du goût* explore ce sens en le reliant au fonctionnement biologique du corps humain et à ses perceptions cognitives. Emaillé de recettes de cuisine et d'anecdotes, l'ouvrage compte parmi les écrits fondateurs de la gastronomie française en faisant dialoguer sciences, philosophie et pratiques quotidiennes.

Aujourd'hui, la cuisine et l'alimentation sont au cœur d'importants enjeux de santé publique et soulèvent des questions environnementales majeures. Ces problématiques trouveront un écho particulier lors du [**sommet international One Health qui se tiendra en avril 2026 à Lyon**](#). L'approche « Une Seule Santé » repose sur un constat partagé : la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont étroitement interdépendantes. Les systèmes alimentaires durables constituent un axe de réflexion majeur présenté lors de ce forum.

En lien direct avec l'actualité, « **Saveurs savantes** » peut se décliner en une multitude d'ateliers, de jeux et d'expériences à travers un champ d'études scientifiques pluridisciplinaires, parmi lesquelles :

- **Physique et chimie** : les mesures, les cuissons, la cuisine moléculaire, les émulsions, la gélification, les additifs, les conservateurs, les colorants, les techniques de conservation...
- **Biologie et microbiologie** : les régimes et les chaînes alimentaires, la digestion, l'intestin, les levures, les bactéries, les champignons, la fermentation, le microbiote, la sécurité alimentaire, l'hygiène et les contaminations...
- **Neurosciences** : le rôle du cerveau, la mémoire sensorielle, les mécanismes du goût et de l'odorat, de l'appétit, de la satiété...
- **Sciences de l'environnement** : les modes de production et de consommation alimentaire, les impacts environnementaux de l'alimentation...
- **Sciences humaines et sociales** : les approches historiques, culturelles de l'alimentation et de la cuisine, le patrimoine gastronomique, l'éducation, les comportements alimentaires...

L'édition 2026 de la Fête de la science pourra prendre la forme d'un grand laboratoire culinaire invitant le public à découvrir les multiples facettes scientifiques de l'alimentation à travers une programmation d'événements interactifs et conviviaux.

Ce thème, universel et festif, est aussi une invitation à transmettre le goût des sciences au plus grand nombre.

C. METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Universités et écoles d'ingénieurs ; Etablissements industriels ; Etablissements scolaires ; Associations ; Collectivités territoriales ; Etablissements publics de coopération intercommunale...

Quand aura lieu la 35^e édition ?

Elle se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 2 au lundi 12 octobre 2026.**

Quels sont les publics ciblés ?

Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, passionnés de sciences. Les porteurs sont invités à proposer des formats favorisant l'inclusion de tous les publics.

Quelles sont les formes d'actions possibles ?

Ateliers (expériences, manipulations, démonstrations), expositions, spectacles, visites de site, jeux, conférences, rencontres/débats, en présentiel et/ou à distance en utilisant divers outils numériques visant à rapprocher la science et la société ... toutes les formes originales et créatives sont encouragées.

Quels sont les lieux d'accueil des publics ?

Lieux et espaces publics, entreprises et industries, laboratoires de recherche, lieux culturels et patrimoniaux, espaces naturels, bibliothèques, centres sociaux...

De quelle façon puis-je participer en tant que porteur de projets ?

- Soit en proposant un ou plusieurs **événements ponctuels**.
- Soit en proposant un ou plusieurs **événements multi-animations**.

Typologies d'événements multi-animation (source MESRE)

- **Village des sciences** : événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique
- **Festival** : événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs
- **Parcours scientifique** : événement rassemblant plusieurs événements ponctuels proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique

Nuit de la science :

Créée en 2025, ce format festif est reconduit !

Jeux, débats autour d'un verre, visites nocturnes... **Tous les événements proposés le vendredi 2 octobre en soirée (après 18h) seront valorisés sur le site officiel dans une programmation spéciale « Nuit de la science ».**

Pour que votre événement soit sélectionné et visible sur le site national www.fetedelascience.fr :
Il doit se dérouler le vendredi 2 octobre à partir de 18h.

Il doit contenir les termes « Nuit de la science » dans le titre ou dans le chapô de présentation.

A l'attention des scientifiques : si vous souhaitez intervenir dans un événement mis en œuvre par une tierce structure ou créer un événement merci de vous rapprocher de la coordination régionale Ombelliscience : fetedelascience@ombelliscience.fr

¹Pour en savoir plus sur l'inclusion dans les sciences : [Enquête 2025 sur les publics exclus de la CSTI - version impression](#) ; [Publics exclus : outils de la recherche pour des institutions plus inclusives](#) (documents disponibles sur le site d'Ombelliscience).

D. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET

Ressources en région Hauts-de-France

Ombelliscience et ses partenaires proposent des ateliers organisés en visioconférence et présentiel pour développer de nouvelles idées, pratiques de médiation et partenariats.

Plus d'informations [sur le site d'Ombelliscience](#) et [Echosciences Hauts-de-France](#).

Vous pouvez consulter le [catalogue des outils itinérants](#) (expositions, mallettes, planétarium...) pour la médiation scientifique et technique dans les Hauts-de-France sur la plateforme régionale Echosciences Hauts-de-France. Vous y trouverez de nombreux outils de médiation disponibles au prêt ou à la location. Les modalités d'emprunt sont indiquées dans les dernières pages.

Ressources sur « Saveurs savantes » par entrée thématique

Alimentation

Universcience

Le [printemps de l'Esprit critique](#) et [baromètre de l'Esprit critique](#) 2025 sur le thème de l'alimentation

ADEME

[Diagnostic du système alimentaire des Hauts-de-France - 2021](#)

The Conversation :

- [Articles alimentation](#)
- [Articles nutrition](#)
- Revue L'actualité, Science et culture, innovation de nouvelle Aquitaine- [« Manger sans danger » de l'Espace Pierre Mendes France](#).

CNRS

• [Comment notre cerveau régule-t-il la prise alimentaire ?](#)

• [Le centre des sciences du goût et de l'alimentation](#)

IRD

[Aucun saut de repas avec les criquets !](#)

Article [Des solutions locales face aux différentes formes de malnutrition aux Suds](#)

Environnement

[Article sur l'agriculture biologique](#), The Conversation

[De l'environnement à l'assiette](#), ASNR

Article, [Pourquoi il y a moins de jeunes harengs en Manche mer du Nord ?](#) IFREMER

Santé, microbiote et digestion

[Nanoplastiques : des impacts sur la santé digestive en fonction du régime alimentaire](#), CNRS, INRAE, Université de Lille

[Comment le microbiote stimule la croissance](#), INSERM

[Fromages au lait cru : quels risques pour la santé et comment mieux les prévenir ?](#) ANSES

Régime Safe Food 4 Clim, ANSES

Histoire et société

[Jeu de société Kosmopolit autour de l'alimentation et des plats typiques du monde entier](#), CNRS

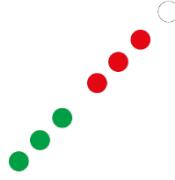
[Manger sain, d'Hippocrate au Nutri-score](#), CNRS

Le goût

[Une solution innovante contre le « goût de lumière »,](#) CNRS

[Vidéo : La science dans tous les sens : le goût](#), INSERM

E. COMMENT DEPOSER UN DOSSIER CANDIDATURE ?



Deux étapes :

E.1 Déposer le dossier de candidature en ligne entre le 3 mars et le 6 mai 2026 sur la base sphinx

Si votre projet est porté par un consortium d'acteurs il est nécessaire d'identifier une structure chef de file pour assurer le dépôt du dossier de candidature.

Faites acte de candidature en complétant le dossier de candidature du lundi 3 mars jusqu'au mardi 6 mai 2026 (18h) en ligne :

1. Le dossier de candidature est à compléter en ligne : si vous n'avez pas participé aux 2 éditions précédentes de la Fête de la science veuillez d'abord saisir vos informations d'authentification à partir d'un lien unique que vous trouverez sur la page de la [coordination régionale sur le site national de la Fête de la science](#).
2. Vous recevrez ensuite, directement sur votre boîte mail, un accès nominatif au dossier de candidature en ligne. Celui-ci permettra de sauvegarder vos informations au fil de la saisie.
3. **Si votre structure a déposé un dossier de candidature pour participer à l'édition 2024 ou 2025**, le référent identifié recevra un mail automatique (contenant votre propre lien de connexion pour déposer votre dossier de candidature). Attention : un seul mail automatique peut être envoyé par structure !

Le dossier en ligne comprend deux volets :

1^{er} volet : Demande du label « Fête de la Science ». Ce volet est obligatoire pour faire acte de candidature et utiliser le label.

2nd volet : Demande de soutien financier. Ce volet complémentaire est facultatif. Il s'adresse uniquement aux porteurs de projets qui souhaitent solliciter une aide financière pour la mise en œuvre de leur projet. Un budget détaillé devra être joint en ligne : tableau à compléter en détaillant les types de charges et de produits prévisionnels ; tableau accessible sous format Word ou Excel.

Les données renseignées dans le dossier de candidature seront examinées en vue de la labellisation de votre projet et de l'examen de l'éventuelle demande de financement. Il est donc essentiel de remplir le dossier le plus précisément possible. Si besoin, prenez contact avec la coordination régionale.

Les informations renseignées sont enregistrées au fil de la saisie, **dès que vous passez à la page suivante**. Vous pouvez utiliser le lien unique qui vous a été envoyé pour revenir à votre dossier à tout moment, sans perdre les informations déjà saisies.

E.2 Incrire vos événements sur le site web national <https://www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetent-la-science> jusqu'à la mi-juin 2026.

A quoi sert cette inscription ?

- 1/ A intégrer vos événements dans la programmation régionale et nationale.

Merci d'être vigilant aux informations enregistrées car elles sont destinées aux publics cibles de votre projet. Elles doivent donc être le plus clair, précises et attractives possible.

Le visuel enregistré doit être de qualité (une image dont vous disposez des droits d'utilisation ou une image libre de droit. Evitez les logos.)

Les données inscrites par vos soins seront publiées à la mi-juin à l'issue du comité de labellisation par la coordination régionale. **Elles constitueront le programme régional et seront alors visibles du public.** Vous aurez la possibilité, dans les semaines suivantes, de mettre à jour les données.

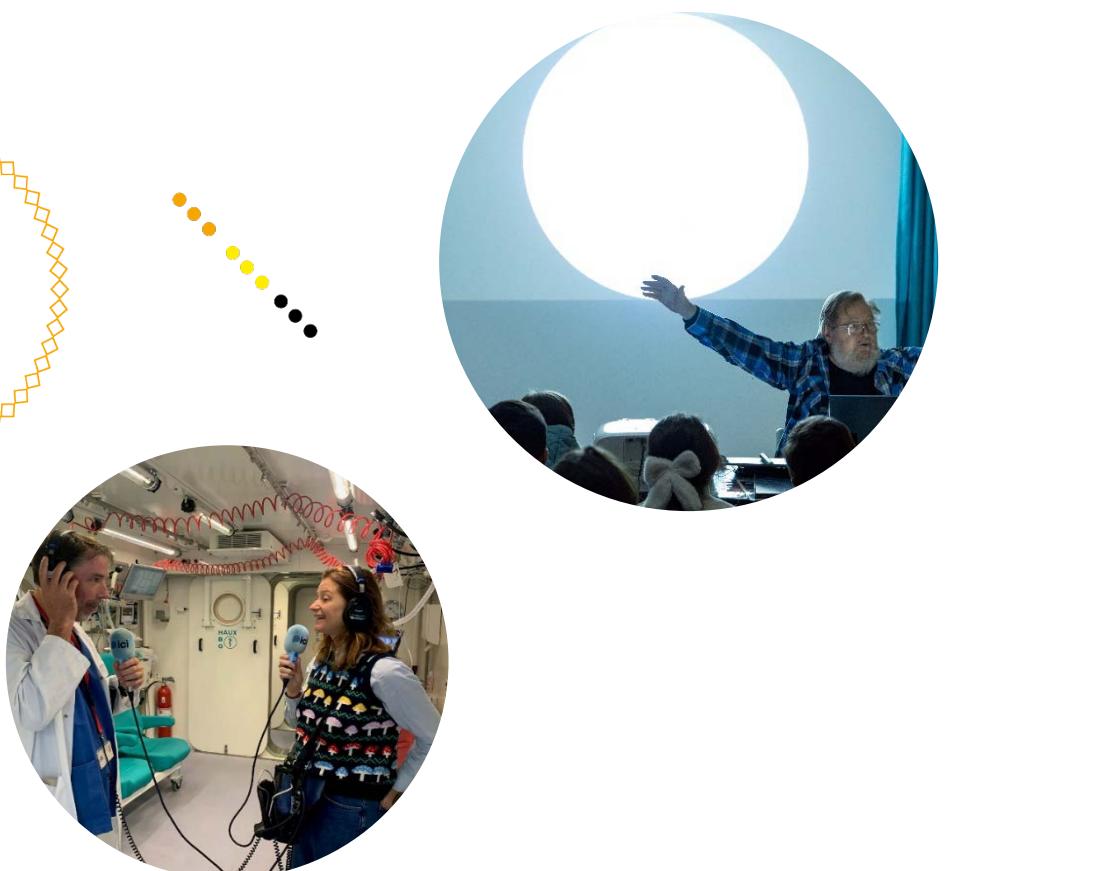
Comment procéder ?

Pour vous inscrire vous devez vous rendre en bas de la [page de la coordination régionale](#) et cliquer sur le bouton « **Proposer un événement** » dans l'encadré « **Comment participer** ». Vous accéderez ainsi à un espace personnel de connexion où vous pourrez créer et/ou accéder à votre compte puis déposer votre (vos) événement(s) via un formulaire. Pensez bien à vous identifier sous le nom de votre structure.

Pour une meilleure visibilité, recherchez votre structure dans la liste des organisations existantes ou bien ajoutez l'organisation si elle n'existe pas, attention aux doublons. Ceci est possible via l'espace « **Mon profil** » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.

2 / A répondre aux 2 questionnaires d'évaluation réalisés par le MESRE dont vous recevrez les liens avant la manifestation. Ils permettent aux coordinations régionale et nationale de réaliser les bilans de l'édition.

NB : Remplissez le plus précisément les données sur votre fiche événement en particulier les intervenants et partenariats. Les questionnaires d'évaluation se basent sur les données enregistrées par vos propres soins.



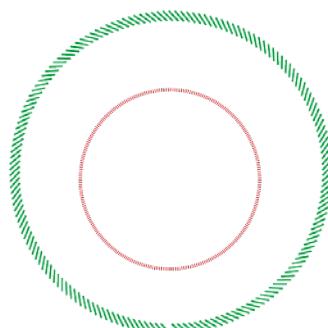
II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

A. CRITERES DE LABELLISATION

Le label « Fête de la science » permet à votre projet d'intégrer la programmation nationale et régionale.

Il est octroyé aux projets ou actions proposés qui répondent à l'ensemble des [critères de la charte de la Fête de la science](#) définie par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace à savoir :

- Se dérouler en région pendant les dates de la Fête de la science **entre le vendredi 2 et le lundi 12 octobre 2026 inclus.**
- Être **accessibles gratuitement** à tous les publics.
- S'articuler autour des 4 valeurs de la Fête de la science : partage/créativité/convivialité/ responsabilité.
- Être ouverts au grand public, de tous âges, et pouvant être réservés aux étudiants et au public scolaire. Ces évènements ne sont pas dédiés aux professionnels.
- Tout événement porte sur un contenu scientifique dont la qualité est garantie par des expert.e.s scientifiques (chercheurs et chercheuses, enseignant.e.s, ingénieur.e.s, techniciens, jeunes chercheurs et chercheuses...) qui contribuent à la préparation et/ou à l'animation de l'événement. Pour adapter le contenu scientifique aux publics visés, des médiateurs culturels sont également associés à la préparation et/ou l'animation de l'événement. L'ensemble des disciplines scientifiques est concerné, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales.
- Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la science ne peut en aucun cas être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et au partage des sciences. Elle ne saurait donc devenir une tribune politique, ou une vitrine commerciale.
- Le porteur de projets doit mettre en avant la thématique 2026 : « Saveurs savantes »
- L'événement est proposé en langue française ou bilingue. L'événement inscrit son identité visuelle dans le respect de la charte graphique de la Fête de la science.
- Tout événement fait l'objet d'une évaluation par le porteur de projets, dans les délais imposés, à travers un dispositif national d'enquête.



B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE/CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

Vous avez la possibilité de solliciter une aide financière pour la réalisation de votre(vos) projet(s).

A noter que dans ce cadre, un seul financement pourra être accordé par structure régulièrement déclarée pour l'exercice légal de son activité, dotée d'un statut juridique et d'un N° de SIRET. Dans le cas d'un projet porté par plusieurs structures, une seule demande de financement pourra être effectuée par la structure « chef de file ».

Afin de favoriser **l'émergence de nouvelles initiatives et des interactions entre acteurs**, la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France soutiendront des projets répondant aux orientations stratégiques traduites par les critères d'évaluation suivants :

- Mise en place de partenariats structurants : la qualité, la complémentarité et les degrés d'implication du partenariat seront pris en compte. La proposition d'actions itinérantes sur plusieurs sites et/ou la couverture d'un territoire s'appuyant sur l'intervention de plusieurs partenaires seront appréciées.
- Soutien de l'intégration de la science par la **présence de scientifiques durant l'événement** (enseignant.e-chercheur.e, chercheur et chercheuse, doctorant.e, post-doctorant.e...)
- Implication territoriale, nouveaux entrants et propositions d'actions dans des zones dites « **zones blanches** » où la science est plus difficile à rencontrer pour les publics.
- Qualité de la médiation scientifique par rapport au(x) public(s) ciblé(s). Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la thématique nationale et proposant la mise en œuvre de médiations innovantes.

Les règles de financement :

- Le financement accordé ne pourra pas excéder 50% du coût complet total du projet et il ne pourra pas être inférieur à un montant de 1 000€.
- Dans le cas des projets partenariaux, un dossier unique sera déposé par un porteur principal auquel sera versée l'intégralité de la subvention. Le dossier devra faire état des différentes actions et partenaires.
- Toutes les subventions accordées feront l'objet d'un bilan qualitatif de la manifestation et d'un bilan financier sur pièces : factures Fête de la Science. **Toute subvention non employée ou employée non conformément à son objet fera l'objet d'un versement.**

Les coûts éligibles :

- Achats (matériels, fournitures, consommables) en lien avec les journées ;
- Location de matériels (exposition, spectacle, mallettes, kits, ...) ;
- Prestation de service ;
- Communication, publication, impression (guide de visite, supports de communication liés au projet) ;
- Frais de missions-des intervenants extérieurs (transports, hébergement et repas).

Les coûts non éligibles :

- Salaires et charges des personnels, rémunération d'intervenants internes ;
- Frais de fonctionnement de la structure ou de l'établissement ;
- Dépenses liées à l'activité habituelle de la structure notamment l'achat de matériels liés à l'activité courante ;
- Abonnements à l'année.

C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Les demandes de labellisation et les demandes d'aides financières sont examinées par un comité consultatif de labellisation et de financement constitué de représentants de :

- La Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France
- La Région Hauts-de-France
- L'association Ombelliscience,

La labellisation des projets issus d'établissements scolaires sera préalablement étudiée avec les CAST (conseillers académiques aux sciences et techniques) des rectorats d'Amiens et de Lille.

- Le comité se réunit au début du mois de juin 2026. Il a pour objectif de formuler des avis suite à l'instruction des dossiers de candidature par la coordination régionale.

- Les décisions concernant les demandes de financement relèvent de la DRARI en relation avec la Région Hauts-de-France.

- Les notifications concernant la labellisation des projets sont envoyées mi-juin aux porteurs de projets par l'association Ombelliscience.

- Les notifications concernant le financement des projets sont envoyées fin juin par la DRARI Hauts-de-France. **Pour votre information, en cas de labellisation et/ou de financement un contrat d'engagement républicain sera demandé pour les associations.**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2026

3 mars : lancement de l'appel à projets Hauts-de-France

2 ateliers collectifs en visio sur TEAMS en mars-avril. Un lien d'inscription sera disponible en février sur les sites [d'Ombelliscience](#) et [Echosciences Hauts-de-France](#)

Avril-mai : diffusion du kit communication auprès des porteurs ayant déposé un dossier de candidature

6 mai (18h) : Date limite de dépôt des dossiers de candidature (pour la labellisation avec, éventuellement, une demande de soutien financier) sur le site www.fetedelascience.fr

Début juin : Réunion du Comité de labellisation et envoi des notifications de labellisation aux porteurs de projets par Ombelliscience

Mi juin : Date limite d'inscription des projets sur le site national <https://www.fetedelascience.fr> et début de la publication des projets labellisés

Eté : Envoi des aides financières accordées aux porteurs de projets retenus par la DRARI

Fin septembre-début octobre : Envoi des questionnaires d'évaluation aux porteurs de projets

Du 2 au 12 octobre 2026 : Fête de la science en France métropolitaine

Début octobre-mi-novembre : lancement évaluation et retour des questionnaires d'évaluation par les porteurs de projets

Mi-décembre : réunion bilan de l'édition en visio avec les porteurs de projets

Fin de programmation : pour les projets qui ont bénéficié d'une aide financière, retour du bilan qualitatif et financier

Pour tout renseignement concernant le dépôt de vos projets :

Nicolas Brazier – coordinateur – fetedelascience@ombelliscience.fr – 03 65 80 14 41- 07 88 46 22 71

Pour tout renseignement concernant la communication, les médias et la presse :

Aurélie Fouré – chargée de communication – communication@ombelliscience.fr – 06 88 06 90 07

Pour tout renseignement concernant l'aide financière :

Alexia Wattel – Assistante administrative et financière – 03 20 15 65 71 – alexia.wattel@recherche.gouv.fr